

La loi du 5 septembre 2018 a fait entrer l'AFEST dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Cette consécration par la loi est conforme au projet formulé lors du sommet de Riga, en 2015, de doter l'ensemble des États membres de l'Union d'un cadre réglementaire clair pour le *Work-Based Learning*. À quelques mois de la présidence française, elle atteste de notre adhésion au processus de Copenhague. Pour autant, l'AFEST constitue un complet changement de paradigme au regard du modèle « séparatiste » dessiné par la loi de 1971. En précisant les critères permettant à l'action de formation de recevoir la qualification d'AFEST, la réglementation lui a donné ses premiers contours mais ne l'a pas entièrement déterminée. En matière de conception et d'exécution, le « cadrage » de l'action échoie surtout aux acteurs intéressés. Quel usage font ils de cette liberté processuelle ? C'est la première question qui sera posée aux intervenants à cette journée.

Le développement des ingénieries AFEST révèle, à l'occasion, l'ensemble des concours nécessaires pour poser les conditions de l'action et la faire exister. Parmi ces concours, la figure du tiers intervenant occupe une place centrale ; la deuxième table ronde lui sera consacrée.

L'expérience montre enfin que des détours de production sont nécessaires pour déployer une AFEST aux « bonnes propriétés ». Ces détours conduisent généralement à articuler l'AFEST à des agencements qui débordent le cadre strict de l'action de formation, des agencements gestionnaires notamment, qui permettent de conférer une valeur à cette modalité au titre de l'investissement formation. Ces détours feront l'objet de la dernière table ronde.

le **cnam**

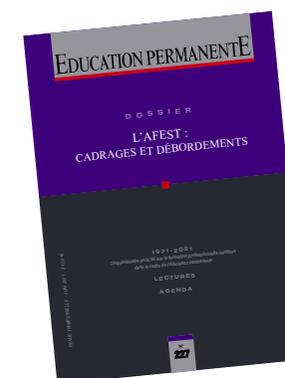
292 rue Saint-Martin – 75003 PARIS

amphithéâtre Paul Painlevé, accès 1

M° : Arts et Métiers ou Réaumur-Sébastopol

# L'AFEST : cadrages et débordements

Journée d'échanges et de réflexion  
autour du n° 227 d'Éducation permanente



PARIS  
15 octobre 2021

Soutenu par



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



# L'AFEST : cadrages et débordements

vendredi 15 octobre 2021

9h **Accueil, introduction de la journée**  
**Olivier Faron**, administrateur général du Cnam,  
**Emmanuelle Begon**, coordinatrice de la Maison  
de la formation en situation de travail (Mafest),  
**Laurent Duclos**, chef de projet à la Délégation générale  
à l'emploi et à la formation professionnelle, chercheur  
rattaché à l'IDHES (ENS Paris-Saclay).

9h15 **Formations en situation de travail :  
perspectives européennes**  
**Patrice Guézou**, directeur général de Centre Inffo.

9h30 **L'AFEST, quels contours ?**  
**Des dispositions-cadre pour inspirer des démarches processuelles**  
Table ronde animée par **Jean-Yves Kerbourc'h**,  
professeur de droit à l'université de Nantes,  
avec :  
**Mathieu Carrier**, directeur « Ingénierie et innovation »  
pour l'OPCO *Atlas* ;  
**Isabelle Freundlieb**, directrice de l'ARACT  
Centre-Val de Loire, co-auteur du rapport final relatif  
à l'expérimentation AFEST ;  
**Odile Levannier-Gouël**, maître de conférences en droit,  
codirectrice du master « Droit social et GRH » à l'université  
d'Orléans ;  
**Stéphane Rémy**, sous-directeur des politiques  
de formation et du contrôle de la DGEFP.

11h **La méthode de l'expérience en formation**  
**Michel Fabre**, philosophe de l'éducation,  
professeur émérite de l'université de Nantes.

14h **L'AFEST, quels concours ?**  
**Intervenir pour poser les conditions et négocier l'existence  
de l'action de formation**  
Table ronde animée par **Emmanuelle Begon**,  
avec :  
**Théophile Bastide**, cadre supérieur de santé à l'AP-HP ;  
**Charles-Antoine Gagneur**, consultant AFEST,  
chercheur associé AgroSup Dijon ;  
**Stéphanie Guibert**, responsable transformation  
et référentiels de compétences à l'École spéciale  
des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie.

15h30 **L'AFEST, quels détours ?**  
**Concevoir l'AFEST comme un agencement débordant le cadre  
strict d'une action de formation**  
Table ronde animée par **Jean-Marie Bergère**,  
consultant et formateur, conseiller scientifique de  
l'Observatoire des cadres (ODC), membre du comité  
de rédaction de *Métis Europe*,  
avec :  
**Sophie Aubert**, ergonomiste chez *Airbus Operations* ;  
**Mathieu Charnelet**, fondateur de *La main de Jeanne* ;  
**Solveig Grimault**, chercheuse à l'Institut de recherches  
économiques et sociales ;  
**Anne-Lise Ulmann**, maître de conférences au CNAM,  
Centre de recherche sur le travail et le développement.

16h45 **Synthèse de la journée.**  
**Laurent Duclos.**

*Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des éventuelles contraintes.  
Si les circonstances l'imposent, la journée fera l'objet d'une captation vidéo et sera retransmise à distance.*

# L'AFEST : cadrages et débordements

vendredi 15 octobre 2021

## ■ Bulletin d'inscription ■

Nom, prénom .....

Institution (*qui figurera sur le badge*) .....

Adresse de facturation .....

Adresse électronique .....

Montant de l'inscription :

- 95 €
- 60 € Étudiant, demandeur d'emploi, retraité, adhérent Gehfa  
*inscrits à titre individuel, non pris en charge, joindre justificatif*
- 18 € Version numérisée du n° 227 d'*Éducation permanente*

Bulletin à retourner  
accompagné de votre règlement  
ou d'un bon de commande à :

ÉDUCATION PERMANENTE  
101 rue de Sèvres, lot 1674  
75279 PARIS Cédex 06  
educperma@orange.fr  
[www.education-permanente.fr](http://www.education-permanente.fr)